



Jan-Fev 2009

NEWSLETTER 32

www.iihl.org

**Séminaire IIDH-ISPI sur « Les conflits armés actuels, le droit international humanitaire et l'assistance humanitaire »**

*Palazzo Clerici, Milan, le 5 février 2009*

L'Institut, en collaboration avec l'ISPI « Istituto per gli Studi di Politica Internazionale » a organisé un séminaire sur « Les conflits armés actuels, le droit international humanitaire et l'assistance humanitaire » le 5 février à Palazzo Clerici, siège de l'ISPI, à Milan. Cette table ronde a proposé un débat ouvert et constructif sur les défis les plus actuels et les plus cruciaux du droit international humanitaire et de son respect. L'Ambassadeur Moreno, Président de l'IIDH a ouvert le séminaire avec le Dr Paolo Magri, Directeur de l'ISPI.

Le panel des intervenants était composé des Professeurs Fausto Pocar et Michel Veuthey, Vice-présidents de l'Institut, des professeurs Yoram Dinstein et Wolff Heintschel von Heinegg, Membres du Conseil de l'Institut. Le modérateur de la réunion était le Prof. Greppi, membre de l'Institut et Senior Research Fellow associé à l'ISPI sur les questions de droits de l'homme.

*Continue en deuxième page*

**Table Ronde « Droit et Politiques des Migrations en Méditerranée »**

*15-16 décembre 2008, Sanremo, Villa Ormond*

La Table Ronde, organisée en coopération avec l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) et avec le soutien financier du gouvernement italien, s'est révélée être un succès avec la participation d'environ 80 personnalités et experts, représentant 25 pays et des organisations internationales plus directement concernés.

Une partie des conclusions, présentées par le Dr. Perruchoud, Directeur du département du droit international des migrations et des affaires juridiques de l'OIM et membre de l'Institut est retranscrite ci-dessous. La version complète peut être téléchargée sur le site de l'Institut : [www.iihl.org](http://www.iihl.org).

*Continue en deuxième page*



*Table Ronde sur "Droit et Politiques des Migrations en Méditerranée"*

**Les activités de l'IIDH en chiffres**

Participation en 2007 et 2008	2007	2008
Nombre de cours	21	24
Participants aux cours militaires	482	570
Participants aux cours sur le droit des réfugiés	180	205
Participants aux cours sur le droit du déplacement intérieur	25	22
Participants aux cours sur le droit des migrations	45	128
Participants au cours d'été	66	53
Participants au cours de la Croix rouge italienne	36	39
Total des participants aux cours	834	1017
Nombre de tables rondes et séminaires	2	7
Participants aux tables rondes et séminaires	301	985
<b>Total des participants</b>	<b>1135</b>	<b>2002</b>
<b>Pourcentage d'augmentation</b>		<b>94 %</b>

**Master de droit en crime et justice internationale, organisations internationales, droit pénal international et prévention des crimes**

*Université de Turin, le 4 février 2009*

L'Ambassadeur Moreno, Président de l'Institut International de Droit Humanitaire, était invité à représenter l'Institut à la cérémonie d'ouverture du Master de droit de la criminalité et de la justice internationales, organisations internationales, droit pénal international et prévention des crimes, qui se tenait à l'Université de Turin, le 4 février. Il est intervenu sur le respect du droit international humanitaire. A cette occasion, le Professeur von Heinegg, membre du Conseil de l'Institut s'est exprimé à son tour sur la question brûlante de la piraterie maritime.

Ce Master est organisé conjointement par la Faculté de droit de l'Université de Turin et l'Institut de recherche sur le crime et la justice interrégionale des Nations Unies, « UNICRI ». Son but est d'apporter une base plus profonde aux instruments pratiques et théoriques internationaux et aux outils de prévention et de sanction des crimes internationaux et transnationaux tels le terrorisme ou le trafic d'êtres humains.

Le coordinateur du Master est le Professeur Edoardo Greppi de l'Université de Turin et membre du Conseil de l'Institut.

Le séminaire a donné l'occasion d'inaugurer concrètement le partenariat établi entre les deux instituts et en particulier d'annoncer la création du diplôme avancé de « Droit international humanitaire et opérations de Paix », organisé conjointement par l'IIDH et l'ISPI et qui commencera lors de l'année académique 2009-2010.

L'ISPI est une association italienne de droit privé dont le statut non-lucratif a été garanti en 1972 et qui agit sous la supervision du Ministère Italien des Affaires Étrangères. L'ISPI est engagé dans quatre types d'activités majeurs : la recherche, les publications, la formation continue et l'organisation d'événements dans les domaines économique, politique, juridique, historique et stratégique (à la fois pour un public académique et pour un public non-académique).

L'ISPI a aussi généreusement accueilli la réunion du Conseil de l'Institut qui s'est tenue au *Palazzo Clerici* le 6 février dernier.

### **Séminaire IIDH-IAI sur « Face à la résurgence de la piraterie maritime : Aspects légaux, politiques et de sécurité »**

Rome, 16 juin 2009

L'Institut, en collaboration avec le IAI, « *Istituto Affari Internazionali* » et avec le soutien du Ministère italien des affaires étrangères, de l'OTAN et de l'Union Européenne va organiser une réunion internationale sur cet enjeu crucial qu'est la piraterie maritime. L'évènement se tiendra, le 16 juin prochain à Rome.

Ce séminaire a l'ambition d'accroître la connaissance et l'échange d'informations. Il veut aussi encourager l'intérêt international et la coopération entre les différentes institutions internationales, les experts civils et militaires, et les acteurs privés engagés dans le combat contre la piraterie maritime. Le séminaire se concentrera sur les trois aspects majeurs relatifs à la résurgence de la piraterie maritime : le droit, la politique et la sécurité.

Il rassemblera des experts d'organisations internationales, d'institutions militaires, d'ONG et du secteur privé.

« *Les discussions sur l'espace méditerranéen en tant que carrefour des civilisations, des cultures et des sociétés, ont souligné l'importance stratégique de la région et le modèle qu'elle peut constituer notamment au regard de l'intégration des migrants. Nous avons été unanimes pour réaffirmer l'importance des droits des migrants, leur unicité, leur universalité, insistant sur le besoin d'une coopération mutuelle, d'une responsabilité partagée et dynamique dans la protection des droits des migrants.*

*Si la multitude de normes internationales protégeant les droits des migrants a été reconnue, il est évident que le nombre de ratifications est insuffisant, notamment en ce qui concerne la Convention de 1990 sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille ; plus grave encore, on a noté avec inquiétude le fossé grandissant qui existe entre les textes et leur application : le manque de mise en œuvre du droit international des migrations est sans conteste une plaie ouverte et profonde que l'on doit soigner de toute urgence.*

*La Convention de 1990 a été évoquée à plusieurs reprises et des efforts ont été faits pour en présenter une analyse objective et complète. Cette Convention fait l'objet de lectures contradictoires et d'appréciations contradictoires selon que l'on se trouve sur la rive méridionale ou septentrionale de la Méditerranée. Il y a fort à parier que les malentendus perdureront. Malgré cela, la Convention inspirera les législations nationales, suscitera des bonnes pratiques, et ancrera un peu plus dans les mœurs l'obligation des États de coopérer dans la gestion de la migration.*

*Les États sont confrontés à des défis permanents : d'une part, ils doivent faire respecter leur souveraineté, assurer la sécurité de leurs frontières et de leur territoire, lutter contre le terrorisme en évitant l'amalgame entre terrorisme et migration irrégulière ; et d'autre part, ils doivent respecter les droits des migrants en gardant à l'esprit que le migrant en situation irrégulière est l'individu le plus exposé aux violations de ses droits et à toute forme d'exploitation.*

*La question à laquelle il convient désormais de répondre est sans doute la suivante : qu'allons-nous faire après cette table ronde ? Quel suivi sera donné à ces débats enrichissants, mais parfois tronqués, tant il est vrai que chacun des thèmes abordés pourrait à lui seul faire l'objet d'une table ronde séparée ?*

*Une première action concrète de l'Institut et de l'OIM consistera à publier les actes de cette table ronde, les contributions de tous les experts : un ouvrage de référence, témoin de notre réunion, sera donc disponible sous peu. Chaque expert est invité à faire parvenir à l'Institut le texte final de sa contribution.*

*D'autres activités concrètes ont été suggérées au cours des débats, par exemple la coopération avec d'autres centres existant en Europe ; à celle-ci devrait s'ajouter une coopération avec des centres en Afrique. Une autre suggestion avait trait à l'analyse des relations entre droit international humanitaire et migrations. Un autre domaine non mentionné mais néanmoins d'actualité en cette période d'instabilité économique est la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination à l'égard des migrants ou, de manière plus générale, l'impact de la crise économique sur les migrations dans l'espace méditerranéen. La problématique du retour sous ses diverses formes mériterait également un examen plus approfondi. En matière de lutte contre le trafic d'êtres humains il a été proposé que l'Institut et l'OIM développent des bonnes pratiques, des éléments qui pourraient conduire à une meilleure coopération internationale.*

*Une activité à laquelle l'OIM attache une importance particulière est celle de la formation en droit international de la migration, dans son ensemble ou sous certains de ses aspects : ce besoin de formation pour les fonctionnaires nationaux a été souligné dans le contexte de la gestion des frontières au niveau européen et international ; c'est un domaine qui mérite notre attention. Toutes ces suggestions seront analysées par l'Institut et l'OIM afin de déterminer le suivi qui pourra leur être accordé.*

*Le cadre informel offert par l'Institut de Sanremo est propice à ce genre de réunions et les thèmes abordés au cours de ces deux jours méritent une attention particulière. Quel que soit le suivi accordé, un correctif s'impose : une table ronde future devra être une véritable table ronde, avec peut-être moins d'experts – des exposés plus concis – afin d'allouer une place plus grande au dialogue entre tous les participants ; sur certains thèmes, le débat d'idées et l'échange d'expériences étaient absents. Si nous voulons apporter une modeste contribution au devenir de la région méditerranéenne, nos prochaines rencontres devront se caractériser par la cohésion et l'union, plutôt que par la division. Peut-être qu'une rencontre pourrait être organisée sur la rive Sud de la Méditerranée. »*

## Villa Ormond

La municipalité de Sanremo a décidé d'accorder à l'Institut l'utilisation complète et exclusive du bâtiment de la Villa Ormond pour dix ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Cette décision a accéléré le travail de rénovation de la Villa Ormond qui inclut un renouvellement total du système électrique affectant tout le système informatique ainsi que l'accès à l'internet sans fil dans la Villa - accès qui avait déjà été réalisé auparavant - en même temps que la réorganisation des bureaux pour améliorer l'efficacité du travail. Ce travail de rénovation inclut aussi la complète rénovation de la bibliothèque et de la salle de conférence plénière au rez-de-chaussée.

### **Cours pour les directeurs des programmes d'enseignement du droit des conflits armés**

Les Cours pour les directeurs des programmes d'enseignement du droit des conflits armés se sont tenus en anglais et en français du 1<sup>er</sup> au 5 décembre. L'objectif des ces cours était d'aider les officiers et les juristes militaires responsables de l'organisation de cours ou de l'enseignement du droit international humanitaire au sein de leur forces armées.

Le cours en anglais a été suivi par une vingtaine d'officiers venant de douze pays différents dont certains en situation de conflit, dont le Sri Lanka, l'Indonésie et l'Ouganda. Il y avait une dizaine de participants au cours en français, venant de l'Afrique francophone, de Belgique, du Canada et de France.



L'Ambassadeur Moreno, Président de l'IIDH et le Lieutenant-Colonel Hennaux, Directeur du Cours français

## Mémorandum de Coopération avec le « Post-Conflict operations Study Centre » de l'Armée italienne

Turin, le 4 février 2009

En vue d'encourager et de diffuser le droit international humanitaire et son application dans les conflits armés contemporains, le Président de l'Institut, l'Ambassadeur Maurizio Moreno et le Général Giuseppe Maggi, Directeur du Centre d'études des opérations d'après-conflit ont signé un mémorandum de coopération.

Ce mémorandum, formalisant la coopération entre les deux institutions, inclut l'échange d'intervenants, l'échange d'études et de recherches, l'échange de publications et une collaboration liées aux activités institutionnelles.

Le « Post-Conflict operations Study Centre » fait partie de l'école d'application (« Scuola di Applicazione ») et de l'Institut des études militaires de l'Armée italienne. Il se situe au « Palazzo Simoni » à Turin. Le Centre est un des composants d'excellence pour les opérations d'après-conflit, engagé à la fois dans la formation par des activités scolaires de haut niveau orientées vers la recherche, l'étude et le développement des enjeux des opérations d'après-conflit, et dans la formation spécialisée des personnels civils et militaires opérant dans un environnement d'après-conflit.

### Réunion du Comité Exécutif de l'Institut

Sanremo, le 15 décembre 2008

A l'occasion de la table ronde sur le thème « Droit et Politiques des Migrations en Méditerranée » le Comité a tenu une brève réunion le 15 décembre 2008 à San Remo.

## Séminaire organisé par l'IIDH et l'École de l'OTAN

Oberammergau, du 3 au 5 décembre 2008

L'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) a accueilli un séminaire sur « Le droit des conflits armés et les droits de l'homme dans les opérations internationales de paix » en coopération avec l'Institut International de Droit Humanitaire (IIDH) du 3 au 5 décembre 2008. Les deux institutions ont signé un mémorandum de compréhension le 23 juillet 2008 ; elles ont encore consolidé leur relation depuis. Le Dr Katharina Ziolkowski, LL.M., Conseiller juridique à l'École de l'OTAN à Oberammergau et le Lieutenant-Colonel (er) Juhani Loikkanen, ancien Directeur du département militaire de l'IIDH ont dirigé, deux jours et demi durant, les travaux des participants de différentes nationalités.



Photo de groupe du Workshop

Le séminaire était le premier projet réalisé conjointement : cet événement s'est révélé être un grand succès particulièrement bien reçu qui à certainement posé les bases pour des projets similaires à venir. Le premier séminaire de l'École de l'OTAN, réalisé en coopération avec l'Institut, sera sans aucun doute le point de départ d'un processus qui devrait rapidement attirer l'attention de la communauté de l'Atlantique Nord. En fait, cela pourrait développer une formation en interne, d'une qualité difficile à trouver ailleurs, pour les conseillers juridiques travaillant soit au niveau national, soit dans le contexte de l'Atlantique Nord.

Cela pourrait plus spécialement permettre la mise en place d'un forum où pourraient être échangées différentes vues nationales sur les problèmes actuels du droit des conflits armés, forum placé sous l'autorité de la communauté internationale de par la nature des conflits armés contemporains. Parmi les intervenants, le professeur Dr Wolff Heintschel von Heinegg, Membre du Conseil de l'Institut, a effectué une présentation sur le thème du « dispositif juridique des droits de l'homme et du droit des conflits armés lors d'opération internationales de paix », et plus particulièrement les relations contentieuses entre le droit des conflits armés et les droits de l'homme, laissant ensuite suffisamment de temps pour des questions et une discussion animée. Ensuite, le Dr Marco Odello, Membre de l'Institut et issu du département de droit et de criminologie de l'Université d'Alberystwyth au Pays-de-Galles (Royaume-Uni), intervint à propos de la Charte des Nations Unies et les personnes chargées du maintien de la paix en tant que sujets des lois et principes de la charte, et sur la manière dont cette relation doit être évaluée.

### La table ronde en vidéo



Des copies de l'enregistrement vidéo de la table ronde sur le droit international des migrations et les politiques de migrations dans l'espace méditerranéen sont maintenant disponibles en plusieurs langues sur le site de l'IIDH : [www.iihd.org](http://www.iihd.org)

## Séminaire de l'UNICRI sur la piraterie maritime aux côtes somaliennes

Turin, le 17 janvier 2009

L'Ambassadeur Moreno, Président de l'Institut, a participé à la réunion des parties prenantes sur la piraterie maritime des côtes somaliennes intitulée en anglais « Stakeholders Meeting on Maritime Piracy on the Somali Coast. A Global Approach ». Parmi les participants de la réunion organisée à Turin par l'UNICRI se trouvaient des représentants de l'OTAN, de l'UE, de l'UNOSAT, de l'ONUUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), du département de la défense des États-Unis d'Amérique, des services de renseignements de Malaisie et du Ministère suédois des affaires étrangères sous la présidence de la marine italienne. L'objectif de la réunion était d'améliorer la gestion des connaissances, d'échanger de bonnes pratiques et d'améliorer la coopération internationale entre les secteurs public (gouvernements et organisations internationales) et privé engagés contre la piraterie maritime.

Créé en 1968, l'UNICRI, Institut de recherche sur le crime et la justice interrégionale des Nations Unies, est une entité des Nations Unies chargée d'assister les organisations intergouvernementales, gouvernementales et non-gouvernementales dans la mise en place et la réalisation de politiques influençant la prévention du crime et la justice pénale.

### Forum annuel « Paix et Sport »

Monaco, du 3 au 5 décembre 2008

Le Président de l'Institut, l'Ambassadeur Moreno, a participé au Forum annuel « Paix et Sport » de 2008 qui se tenait du 3 au 5 décembre 2008 à la Principauté de Monaco.

Conduit sous le haut-patronage de S.A.S. Prince Albert II de Monaco, le Forum annuel « Paix et Sport » est chargé de contribuer aux efforts concrets effectués pour développer la paix à travers le sport dans le monde entier.

L'organisation pour la paix et le sport est une organisation internationale qui rassemble des chefs d'État et des gouvernements, des représentants de la gouvernance mondiale du sport (Comité International Olympique, Fédérations internationales, Comités Olympiques Nationaux), l'Association mondiale des Olympiens, des partenaires stratégiques et financiers, des experts du sport et des ONG.

# INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT HUMANITAIRE

## PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2009

### I. PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT :

#### Cours internationaux sur le droit des conflits armés pour personnel militaire :

131 <sup>e</sup> Cours (anglais)	9-20 mars, Sanremo
Cours de base sur le DIH	16-27 mars, Belgrade (Serbie)
132 <sup>e</sup> Cours (anglais avec classe arabe)	11 – 22 mai, Sanremo
133 <sup>e</sup> Cours (français)	25 mai – 5 juin, Sanremo
134 <sup>e</sup> Cours (espagnol)	14 – 25 septembre, Sanremo
135 <sup>e</sup> Cours (anglais)	9 – 20 novembre, Sanremo
Concours sur le droit international humanitaire pour les académies militaires – 8 <sup>e</sup> édition (anglais)	30 mars – 3 avril, Sanremo
6 <sup>e</sup> Cours international sur les droits de l'homme et droit humanitaire dans les opérations de paix (anglais)	15 – 19 juin, Sanremo
14 <sup>e</sup> Cours spécialisé sur le droit des conflits armés (anglais)	5 – 16 octobre, Sanremo
15 <sup>e</sup> Cours spécialisé sur le droit des conflits armés (français)	5 – 16 octobre, Sanremo
9 <sup>e</sup> Cours pour organisateurs, exécuteurs et contrôleurs des opérations aériennes (anglais)	30 nov. – 4 déc., Sanremo
9 <sup>e</sup> Cours pour organisateurs et exécuteurs d'opérations navales (anglais)	30 nov. – 4 déc., Sanremo
20 <sup>e</sup> Cours pour les directeurs des programmes d'enseignement du droit des conflits armés (anglais)	7 – 11 décembre, Sanremo
21 <sup>e</sup> Cours pour les directeurs des programmes d'enseignement du droit des conflits armés (français)	7 – 11 décembre, Sanremo
2 <sup>e</sup> Cours sur le droit des conflits armés et le droit de l'homme dans les opérations de paix, septembre, NATO School de Oberammergau	

#### Autres Cours (droit international humanitaire, droit des réfugiés, droit de la migration)

50 <sup>e</sup> Cours sur le droit des réfugiés (anglais)	24 – 28 mars, Sanremo
51 <sup>e</sup> Cours sur le droit des réfugiés (français)	5 – 9 mai, Sanremo
52 <sup>e</sup> Cours sur le droit des réfugiés (espagnol)	3 – 7 novembre, Sanremo
53 <sup>e</sup> Cours sur le droit des réfugiés (anglais)	24 – 28 novembre, Sanremo
5 <sup>e</sup> Cours thématique sur le droit des réfugiés et les droits de l'homme (anglais)	20 – 23 octobre, Sanremo
Cours sur le DIH pour le personnel international de la Croix-Rouge italienne (italien)	25-30 mai, Sanremo
9 <sup>e</sup> Cours d'été sur le droit international humanitaire (anglais)	29 juin – 11 juillet, Sanremo/Genève
5 <sup>e</sup> Cours sur le droit du déplacement intérieur (anglais) (SUR INVITATION SEULEMENT)	8-12 juin, Sanremo
Cours sur le DIH pour les conseillers militaires, CASD, Rome	1 <sup>er</sup> juillet, Rome
Cours sur le droit international humanitaire et le droit de l'homme, en collaboration avec le UN System Staff College de Turin,	28 septembre-2 octobre, Sanremo
5 <sup>e</sup> Cours international sur le droit des migrations (anglais)	28 septembre-2 octobre, Sanremo
HUMANMED II (Diplôme sur le DIH), en collaboration avec l'Université de Nice,	Année scolaire 2008/2009, Nice, Sanremo
Diplôme supérieur sur le droit international humanitaire dans les opérations de paix,	Année scolaire 2009/2010, en collaboration avec l'ISPI, Sanremo

#### XXXIIe Table ronde sur le droit international humanitaire :

Acteurs non-étatiques et DIH. Les groupes armés organisés – Un défi pour le XXIe siècle ? 11-13 septembre, Sanremo

### II. AUTRES ACTIVITES :

- Réunion d'experts sur « Les médias et le DIH »
- Réunion d'experts sur un thème spécifique du droit international des réfugiés
- Réunion d'experts sur « La protection internationale des biens culturels en cas de conflits armés » en collaboration avec l'UNESCO, juin, Sanremo
- Réunion d'experts sur « La compréhension du droit et de la justice dans les situations de crises et les opérations de paix – De nouveaux défis pour l'OTAN et les Etats-membres », en collaboration avec le *Defense College* de l'OTAN, Rome
- Réunion d'experts sur « Les compagnies de sécurités privées et le DIH », en collaboration avec l'Institut d'Affaires Internationales
- Réunion d'experts sur « *Addressing the resurgence of sea piracy: legal, political and security aspects* », en collaboration avec l'Institut d'Affaires Internationales, 16 juin, CASD, Rome
- Célébration de l'anniversaire de la bataille de Solferino: Séminaire pour les jeunes organisé en collaboration avec la Croix-Rouge italienne, Solferino
- Séminaire sur « L'application du droit international humanitaire et le droit de l'homme dans les opérations de paix », en collaboration avec le *UN System Staff College* de Turin, 10-11 décembre, Sanremo
- Stages pour chercheurs et étudiants

### INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT HUMANITAIRE

Villa Ormond, Corso Cavallotti 113 - 18038 SANREMO, Italie  
Tel. 0039 0184 541848 - Fax 0039 0184 541600 - sanremo@iihl.org - www.iihl.org  
Bureau de Liaison, La Voie Creuse, 16 - 1202 GENEVE, Suisse  
Tel. 0041 22 919 79 30 - Fax 0041 22 919 79 33 - geneve@iihl.org - www.iihl.org

### IIHL NEWSLETTER

N° 82 – Gennaio-Febraio 2009  
Direttore responsabile:  
Fabrizio D'Amico  
Autorizzazione del Tribunale di  
Sanremo  
N° 1 - del 31.07.2000